

tat, lui ait fait connoître par le bonheur & le repos de tous les Citoyens qu'il ne lui reste plus rien à désirer de ses secours. Que Sa Maj. Imp. ait déjà rendu des services essentiels à la Nation Polonoise, Elle n'en verroit pas moins se convertir en regrets, la satisfaction personnelle qu'elle doit en ressentir, s'il pouvoit s'élever le moindre soupçon que c'est à l'ombre de ses secours qu'a été conçue la hardiesse des entreprises contre la forme du Gouvernement. Ce n'est qu'en offrant ses bons offices à la République, pour en effacer jusqu'à la moindre trace, qu'elle se croira à l'abri de tout reproche sur un point aussi délicat. C'est donc pour discuter tous ces objets à la fois que l'Impératrice propose à la Nation Polonoise de s'assembler en Diète de pacification; &, si l'ambition a déjà gagné une supériorité assez décidée, pour empêcher une Assemblée si contraire à ses vûes, Sa Maj. Imp. invite tout Noble Polonois; qui compte pour quelque chose le salut de sa liberté, à se joindre à elle par une union où le zele patriotique & l'attachement aux Loix fondamentales puissent statuer, indépendamment de tous les moyens, de remédier aux maux présents & de garantir l'Etat pour l'avenir. L'Impératrice laissera volontiers la Nation Polonoise, le juge d'un tel dessein, sûre que l'esprit de parti ne prévaudra point sur l'amour de la Patrie, pour lui faire illusion sur les démarches de Sa Majesté. C'est à elle à montrer si elle est jalouse de ses droits & à sentir s'il lui est plus sûr de plier sous les efforts de l'ambition que de se porter avec confiance aux moyens de la réprimer que lui propose une Souveraine aussi fidèle que généreuse dans les secours qu'elle donne à ses amis.

Voici, Monsieur, ce que vous avez à dire & déclarer à tous ceux qui désirent être plus spécialement informés des principes & des regles que Sa Majesté Imp. suit dans ses démarches; &, si les circonstances le demandent, je vous autorise à rendre publique cette Lettre dans tout son contenu, sûr qu'aucun trait dans la conduite de notre Souveraine n'en démentira ni l'esprit, ni les expressions.

J'ai l'honneur d'être &c.

A St. Petersbourg, ce 3 Février 1766.

Mais